



Introduction en bourse d’Airwell, pionnier français des pompes à chaleur

- **Inscription par cotation directe sur Euronext Access+™**
- **Projet boursier visant à financer sa R&D centrée sur l’intelligence artificielle embarquée pour le confort de l’habitat, accélérer son développement par la croissance externe et renforcer sa notoriété**
- **Un marché porté par les nouvelles normes environnementales et une consommation énergétique plus efficace et éco-responsable**

Montigny Le Bretonneux, le 27 juillet 2021 - Airwell annonce son inscription sur Euronext Access+™ par cotation directe le 29 juillet 2021 (avis Euronext du 27 juillet 2021).

Airwell est née en région parisienne en 1947 avec l’ambition d’importer une solution de confort de l’habitat révolutionnaire qui n’existait pas encore en Europe : la climatisation. Très vite, la marque devient une référence, étend sa présence dans 80 pays et connaît une forte croissance.

Présent au sein du Groupe depuis 2002, Laurent Roegel a structuré un projet de reprise auprès du Groupe Elco jusqu’alors seul actionnaire d’**Airwell**. Dans un premier temps l’activité France est acquise, complétée récemment par l’activité export. En 2020, le Groupe animé par plus de 60 collaborateurs, a réalisé un chiffre d’affaires de 39,4 M€ avec un résultat d’exploitation de 1,8 M€ (marge de 4,7 %).

« Je suis particulièrement heureux d’annoncer l’entrée en Bourse sur Euronext Access+™ d’Airwell, acteur incontournable de la pompe à chaleur. Il s’agit d’une étape importante de notre développement qui s’appuie sur l’innovation dans l’intelligence artificielle embarquée et sur une offre renouvelée. Forts de nos nouveaux atouts, nous souhaitons reconquérir notre position de leader et de créateur français visionnaire de solutions climatiques et thermiques sur un marché à fort potentiel.

Le parc installé de chaudières à fioul et à gaz va diminuer au bénéfice des pompes à chaleur, plus respectueuses de l’environnement. Nous sommes particulièrement impliqués dans une démarche de développement durable avec pour objectifs d’optimiser la consommation énergétique de notre offre, préserver les ressources naturelles en exploitant l’énergie solaire, réinventer les usages de nos clients

Le présent Document d’information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d’offre au public de valeurs mobilière ou en vue de l’admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L’opération proposée ne nécessite pas de visa de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n’a donc pas été soumis au visa de l’AMF.

Communiqué de presse

afin de fortement limiter leur empreinte environnementale. Nous nous engageons pour le bien-être de tous et de l'environnement » déclare Laurent Roegel, Président d'**Airwell**.

Un plan de transformation pour reconquérir le marché du génie climatique

Laurent Roegel et ses équipes ont initié un plan de transformation de **Airwell** en phase avec la nouvelle vocation des groupes industriels. Plus qu'un fabricant de pompes à chaleur, **Airwell** devient un acteur global du génie thermique et climatique offrant des services innovants par une gestion plus intelligente des équipements.

Airwell concentre désormais sa valeur ajoutée sur les services et investit sur une nouvelle plateforme R&D en France, constituée d'experts des domaines climatiques, énergétiques, domotiques et d'intelligence artificielle. L'ambition est de maîtriser et contrôler la « data » afin que l'app *AirHome* permette à l'utilisateur à distance de contrôler son confort thermique, d'optimiser sa consommation énergétique et de réduire son empreinte carbone.

Une offre repensée, levier de la renaissance

Fort de sa mutation, **Airwell** redessine ses offres dans un esprit de conquête. S'appuyant sur l'intelligence artificielle embarquée, la domotique et la connectique, la société a mis au point un écosystème qui correspond au besoin réel de l'utilisateur. Pour son public résidentiel, qui représente la grande majorité de son activité, la société lance le concept innovant de *Maison Hybride* avec un service éco-thermique global, intelligent et connecté pour chaque foyer afin de produire et d'optimiser sa consommation d'énergie. Reposant sur l'énergie solaire pour la production d'électricité, ce service propose d'une part des packs avec, selon les tarifs, pompe à chaleur, chauffe-eau, climatisation gainable, et d'autre part, l'app *AirHome* pour gérer et optimiser sa production d'énergie.

Pour son public tertiaire, **Airwell** lance le leasing thermique et énergétique : *Heat as a Service*. Cette offre permet aux entreprises et aux collectivités d'entrer dans une démarche *capex to opex* qui vise à remplacer un investissement important et une gestion lourde des équipements, par des abonnements, évolutifs dans la durée, offrant des services d'outsourcing complet de gestion et maintenance climatique et énergétique.

Un fort potentiel de croissance

La mutation du marché du génie climatique est portée par une nouvelle réglementation environnementale RE 2020 qui implique le remplacement des modes de chauffage polluants fossiles comme les chaudières à fioul et au gaz, par des pompes à chaleur plus respectueuses de l'environnement.

L'expertise d'**Airwell** dans les pompes à chaleur, conjuguée au lancement d'offres adaptées aux nouvelles habitudes de consommation, et à des efforts de R&D porteurs de futures innovations, devraient permettre à la marque française de reconquérir des parts de marché dans le génie climatique et thermique en France, dans les DOM-TOM et à l'export (>60% du CA).

Le présent Document d'information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilière ou en vue de l'admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L'opération proposée ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n'a donc pas été soumis au visa de l'AMF.

Communiqué de presse

La Bourse pour accroître la visibilité et financer les développements

Airwell a décidé d'entrer en bourse, par cotation directe sur Euronext Access+TM afin de développer sa notoriété et dans un second temps, de faire éventuellement appel aux investisseurs pour financer ses investissements en R&D et d'éventuelles opérations de croissance externe visant à accroître son rayonnement international.

La cotation en bourse permettra également aux actionnaires d'obtenir à moyen terme un début de liquidité en entrant dans une dynamique progressive d'élargissement du flottant. Cette admission sur Euronext Access+TM de Paris constituerait une première étape avant un transfert des titres de la société sur le compartiment Euronext GrowthTM à Paris.

L'opération est réalisée dans le cadre d'une procédure d'inscription sur le compartiment Access+TM du marché Euronext Access, par voie d'admission technique, des actions de la société **Airwell**. Ainsi, le 29 juillet 2021, un maximum de 100 000 actions seront mises en vente par les principaux actionnaires au cours unitaire de 3,60 €, soit un montant de 360 000 €. La capitalisation boursière d'entrée en bourse d'**Airwell** sera ainsi de 15,6 M€.

A ce jour, le capital d'**Airwell** est majoritairement détenu, à 92,0%, par Marvik Holding (société holding détenue à 100% par Laurent ROEGEL). Le solde du capital est détenu par 7 investisseurs institutionnels et privés qui se partagent 8,0 % du capital consécutivement à une augmentation de capital de 1 M€ du mois de juin. Marvik Holding s'est engagée à conserver 90% des actions qu'elle détient au cours des 12 mois suivants le premier jour de l'admission des titres sur le marché.

Modalités de l'opération

| | |
|--|-----------------|
| Code Isin | FR0014003V77 |
| Mnémonique | MLAIR |
| Place de cotation | Paris |
| Compartiment | Access+ |
| Eligibilité PEA | Oui |
| Eligibilité PEA PME | Oui |
| Nombre de titres admis | 4 347 226 |
| Type de cotation | Double fixing |
| Date de la 1^{ère} cotation | 29 juillet 2021 |

Les atouts d'**Airwell**, acteur majeur du génie climatique :

- Une expertise de référence sur un marché climatique porté par de nouvelles exigences environnementales
- Une nouvelle offre résidentielle (*AirHome*) et tertiaire (*Heat as a Service*), innovante pour reconquérir des parts de marché
- Une dynamique de croissance rentable
- Un management de qualité collaborant depuis de nombreuses années

Le présent Document d'information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilière ou en vue de l'admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L'opération proposée ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n'a donc pas été soumis au visa de l'AMF.

Communiqué de presse

Éligibilité PEA-PME

Airwell confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME, conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

En conséquence, les actions **Airwell** peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan d'Épargne en Actions (PEA) traditionnel.

Sont éligibles, les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou dont le total de bilan est inférieur à 2 milliards d'euros.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires semestriel 2021 : le mardi 31 août 2021, avant Bourse.

A propos d'Airwell

Créée en 1947 en France, **Airwell** est une marque française référente du génie climatique et thermique. Sur un marché porté par la transition énergétique, la société ambitionne de devenir un des leaders en Europe, et un acteur incontournable des solutions climatiques et thermiques basées sur les besoins et usages, au niveau mondial avec une présence dans 80 pays.

www.airwell.com

Contacts

Airwell
PDG
Laurent ROEGEL
investisseurs@airwell.com

Atout Capital
Listing Sponsor
Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com
01 56 69 61 86

Presse Corporate et Financière
CapValue
Dina MORIN
dmorin@capvalue.fr
01 80 81 50 04

Le présent Document d'information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilière ou en vue de l'admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L'opération proposée ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n'a donc pas été soumis au visa de l'AMF.